

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juillet 2021

RELATIVE AUX LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - (N° 4111)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 74

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 51 par les mots :

« en cours d'année ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision